

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 15 mars 2017

FPI FRONSAC ANNONCE UN CHANGEMENT À SON ÉQUIPE DE DIRECTION

Montréal (Québec) – (TSX - V : GAZ.UN) Fiducie de Placement Immobilier Fronsac (« FPI Fronsac » ou « Fronsac ») annonce aujourd'hui que le conseil des fiduciaires a nommé M. Jason Parravano président et chef de la direction de la Fiducie. Ce dernier occupait auparavant le poste de chef de la direction financière et il a joint Fronsac au début de 2015.

M. Michel Lassonde continuera d'occuper le poste de président du conseil des fiduciaires et il dirigera la stratégie de croissance de Fronsac. M. Jacques Beaudry qui est membre du conseil des fiduciaires assumera de façon intérimaire le rôle de chef de la direction financière. M. Beaudry, l'un des fondateurs de Fronsac, a une connaissance approfondie du secteur dans laquelle la Fiducie opère et il a été membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec durant de nombreuses années.

Michel Lassonde a commenté ces changements de la façon suivante : « Nous avons mis en place l'équipe capable de permettre à Fronsac d'atteindre de nouveaux sommets et de continuer à donner à nos détenteurs de parts un rendement exceptionnel. »

À propos de Fronsac - Fiducie de placement immobilier Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l'acquisition d'immeubles commerciaux situés en bordure d'autoroutes ou de routes importantes et qui sont utilisés exclusivement pour l'exploitation de commerces de restauration rapide, de dépanneurs et de stations-services.

Énoncés prospectifs - Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières. Fronsac met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à la conjoncture, les risques liés au marché immobilier local, la dépendance vis-à-vis la situation financière des locataires, les incertitudes reliées aux activités immobilières, les variations de taux d'intérêts, la disponibilité du financement sous forme de dette ou de capital, les incidences liées à l'adoption de nouvelles normes, ainsi que les autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Fronsac auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Fronsac ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, même si des événements futurs surviennent ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l'exige.

La Bourse de Croissance TSX ainsi que ses Entités de Service de Régulations, (au sens attribué à ce terme dans les politiques tel que défini dans la Politique de la Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation) n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter Jason Parravano au (450) 536-5328.